

DECISION DU DIRECTEUR GENERAL DU 11 JANVIER 2024 – MORBIHAN HABITAT

Décision n° DE-2024-01-11 154.	Délibération du BUREAU N° BU-2023-09-04	Groupe n° 8802 Opération n°8802C1	LE TOUR DU PARC Allée de Boderhaff VEFA
-----------------------------------	--	--------------------------------------	--

Vu la délibération du Conseil d'administration en date du 10 janvier 2023, déléguant au Directeur général la signature des contrats de prêts d'un montant maximum de 5 M€ par opération,

Vu la délibération du Bureau en date du 04/09/2023, autorisant l'exécution de l'opération précitée,


La présente décision autorise le financement de cette opération à travers 7 emprunts, pour un montant total de 335 633 €, correspondant à 7 emprunts souscrits auprès de la Caisse des dépôts et 0 emprunt souscrit auprès d'autres banques, dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

- 7 emprunts conventionnés, souscrits auprès de la Caisse des dépôts :

	Prêt locatif aidé d'intégration (PLAI)	Prêt locatif aidé d'intégration destiné à l'acquisition du terrain (PLAI)	Prêt locatif à usage social (PLUS)	Prêt locatif à usage social à l'acquisition du terrain (PLUS)	Prêt locatif à usage social (PLS)	Prêt locatif à usage social (CPLS)	Prêt locatif à usage social destiné à l'acquisition du terrain (PLS)
Montant du prêt	108 548 €	31 520 €	72 240 €	18 703 €	35 900 €	50 019 €	18 703 €
Durée du préfinancement	de 3 à 24 mois, la durée envisagée étant de 8 mois						
Durée de l'amortissement	40 ans	50 ans	40 ans	50 ans	40 ans	40 ans	50 ans
dont durée du différé d'amortiss ^t	0						
Périodicité des échéances	annuelle						
Taux de la période	2,60 %		3,60 %		4,11 %		
Index	livret A						
Taux d'intérêt	Livret A -0,4%		Livret A +0,6%				Livret A +1.11%
Typologie GISSLER	1A						
Profil d'amortissement	Echéance prioritaire (intérêts différés)						
Modalité de révision	Double révisabilité						
Taux de progressivité des échéances	- 0,50% (révision du taux de progressivité à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux de progressivité puisse être inférieur à 0%)						
Date d'effet du contrat de prêt	01/12/2023						
Date de 1 ^{ère} échéance	01/09/2025						
Garanties	50% GMVA / 40% Commune de LE TOUR DU PARC / 10% Conseil Départemental du Morbihan						

Fait à Vannes, le 11 janvier 2024

Certifiée exécutoire

The stamp is circular with a double-line border. Inside, the logo 'm' is at the top, followed by the words 'morbihan' and 'habitat' stacked vertically. A blue ink signature is written across the stamp, starting from the right edge and extending to the left, crossing the 'm' and the text below it.

Le Directeur général
Erwan ROBERT